



*Aide pour l'intégration des données
paysages dans l'inventaire des dispositifs
de collecte des données du système
d'information sur la nature et les paysages*

- Mars 2009 -



*Convention pluriannuelle d'objectifs
DNP-CNRS LADYSS 2007-2009*

Le système d'information sur la nature et les paysages (SINP)

Le SINP est un système d'information qui offre un inventaire spatialisé des données concernant la nature et les paysages. Il vise à faciliter l'accès aux données disponibles pour appuyer les décisions publiques et assurer leur accessibilité auprès du public et des acteurs concernés par la gestion de la nature et des paysages.

L' inventaire des dispositifs de collecte de la nature et des paysages (IDCNP), un outil de collecte des informations concernant les dispositifs de collecte de données

Le catalogue des dispositifs de collecte des données paysages, des bases de données et des acteurs associés, est réalisé dans le cadre du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), dont il constitue un des principaux éléments structurants. Ce catalogue a vocation à être enrichi par les responsables de dispositifs d'observation ou de bases de données sur les paysages. Une validation des fiches ainsi déclarées est effectuée aux niveaux régional (DIREN/DREAL) et national (IFEN/Bureau des paysages).

Pour mener à bien ce projet, le MEEDDAT a mis en place un outil de collecte d'information concernant ces dispositifs de collectes de données. Cet outil est l'Inventaire des Dispositifs de Collecte Nature et Paysage (IDCNP). Il a été conçu pour assurer la collecte des informations permettant d'identifier ces sources de données et d'en faciliter l'accès. Ces informations concernant les bases de données elles-mêmes sont des métadonnées, des données sur des données. Leur collecte est systématisée grâce à l'IDCNP.

Dans le cadre du SINP, ces dispositifs de Collecte de Données concernant les paysages sont organisés en cinq catégories.

ACCUEIL	Niveau 1	Niveau 2	
		Catégories de dispositif de collecte de données	Type de Dispositifs de Collecte de Données concernés
SINP	Nature	Non détaillé ici	<i>Non détaillé ici</i>
	Paysage	Atlas de paysages	Atlas de paysages régionaux ou départementaux
		Indicateurs de paysages	Observatoire photographique national du paysage, Itinéraires de l'Observatoire photographique du paysage, Indicateurs sociaux, ...
	Inventaires	Inventaires d'arbres remarquables, Pré-inventaire de jardins remarquables, Pré-inventaire de ouvrages d'art remarquables, ...	

		Paysages labellisés	Paysages de reconquête, Grands sites, Biens du patrimoine mondial, ...
		Paysages protégés	Sites inscrits, Sites classés

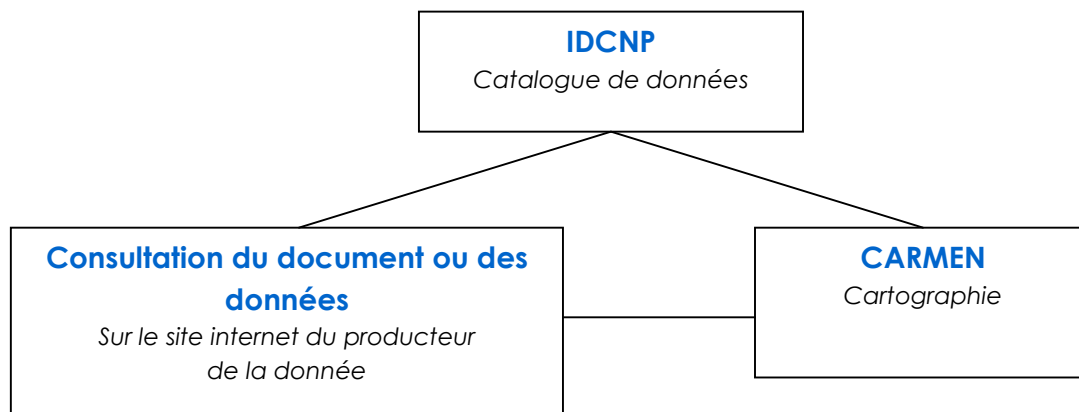
Un dispositif de collecte de données paysage est un dispositif ou moyen qui permet par observation ou mesure d'acquérir des données ou des connaissances sur les paysages. Les données ainsi collectées doivent être valides, pérennes et actualisées. Un dispositif de collecte de données doit donc être organisé afin de produire ou collecter de manière régulière ou suffisamment pérenne les informations.

Les dispositifs de collectes de données concernés par ce catalogue sont ceux qui font l'objet d'une certaine répétitivité dans le temps et/ou dans l'espace.

Un dispositif de collecte n'est pas une donnée. Par exemple, le programme Atlas de paysage est un dispositif de collecte, la description des unités paysagères est une donnée associée, et la base de données des unités paysagères est une base de données associée.

Ces dispositifs de collecte restent la propriété et de la responsabilité des producteurs de la donnée. Il ne s'agit pas de « rapatrier » les données mais d'indiquer où se trouve la donnée et comment elle a été constituée. L'objectif à atteindre est bien sûr de profiter de cette démarche pour mettre en ligne ces données.

Pour permettre une bonne interaction entre les différents outils du système d'information sur la nature et les paysages, il est important de faire le lien entre le lieu de stockage des données (et il faut mettre les documents en ligne !), les données localisées sous CARMEN et l'IDCNP.



Renseigner l' Inventaire des dispositifs de collecte de la nature et des paysages

Chaque dispositif de collecte de données doit être inscrit dans une et une seule catégorie de type de donnée.

La consultation des fiches descriptives est libre. Leur saisie nécessite en revanche un accès réservé. Tout responsable de dispositifs ou de bases de données souhaitant les décrire dans cet

inventaire est invité à demander l'attribution d'un accès réservé auprès de l'IFEN. Chaque DIREN ou DREAL dispose de compte d'administrateur secondaire.

Le processus de validation d'un dispositif comporte 4 états d'avancement:

- L'état d'avancement « brouillon » pour la fiche en cours de réalisation. La fiche n'est consultable que par son auteur (par exemple, le chargé de mission sites & paysage d'une DIREN/DREAL)
- L'état d'avancement « provisoire » pour la fiche proposée à la validation de l'administrateur secondaire (par exemple, responsable SINP paysage de la DIREN/ DREAL),
- L'état d'avancement « Validé »: la fiche est validée par l'administrateur secondaire. Elle n'est toujours pas consultable en ligne.
- L'état d'avancement « Approuvé »: la fiche est validée par l'administrateur principal (IFEN) qui effectue si nécessaire une correction de forme. Elle est consultable en ligne.

Afin de faciliter la création et le renseignement de ces fiches consacrées à chaque dispositifs de collectes de données, le Bureau des paysages du MEEDDAT a souhaité que soit réalisé ce guide. Il illustre les principales étape de l'IDCNP. Chaque information, chaque aspect de l'IDCNP y est décrit afin d'en faciliter l'utilisation.

Ce guide s'adresse à chaque partenaire du MEEDDAT. Les exemples déclinés ici concernent les dispositifs de collectes de données qui sont, généralement, gérés par les DIREN. Vous trouverez ici les documents relatifs aux Atlas de paysages et aux Observatoires photographiques du paysage. Ce document sera complété par les modèles pour les autres dispositifs.

Première étape : le site de l'IDCNP

- <http://inventaire.naturefrance.fr/>
- Cliquez à gauche sur « connexion réservée aux responsables ou administrateurs »
- Entrez votre code utilisateur (en cas de problème, contactez guillaume.malfait@developpement-durable.gouv.fr)

Pour créer une nouvelle fiche contenant un dispositif de collecte de données, cliquer sur « Décrire un nouveau dispositif » puis sur « créer un dispositif ».

Outil développé à l'initiative du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durable dans le cadre du réseau partenarial des acteurs de la nature.



CNRS2 CNRS2
(responsable)

Déconnexion

En recensant les dispositifs de collecte, les bases de données associées et les acteurs impliqués, cet outil fournit une vision globale des données existantes dans le domaine de la nature et des paysages (espèces, habitats, espaces naturels...), de leurs modalités de production et de stockage, de leur accessibilité. Son périmètre à vocation à couvrir aussi bien la métropole que l'ensemble de l'outremer.

Ce recensement ne préjuge pas de la qualité scientifique des données qui n'ont pas fait l'objet, à ce stade, d'une validation par la coordination scientifique du SINP.

Il permet en outre d'identifier le rôle des différents acteurs concernés.

La consultation des fiches descriptives est libre. Leur saisie nécessite en revanche un accès réservé. Tout responsable de dispositifs ou de bases de données souhaitant les décrire dans cet inventaire est invité à demander l'attribution d'un accès réservé (dans l'espace connexion, à partir du menu ci-contre).



MENU

- ✓ Voir mes dispositifs
Accès aux fiches Dispositifs de collecte dont vous êtes responsables
- ✓ Voir mes bases
Accès aux fiches Bases de données dont vous êtes responsables
- ✓ Voir mes acteurs
Accès aux fiches Acteurs dont vous êtes responsables
- ✓ Créer un dispositif
Accès au formulaire de saisie d'un Dispositif de collecte
- ✓ Créer une base
Accès au formulaire de saisie d'une Banque de données
- ✓ Consulter les fiches publiées
Rechercher, visualiser, imprimer ou exporter les fiches Dispositifs de collecte, Base de données ou Acteurs publiés
- ✓ Modifier mon profil
Accès à l'écran de modifications de vos paramètres
- ✓ Statistiques

Deuxième étape remplir les différents champs selon les informations dont vous disposez:

Lorsque vous rentrez dans la rubrique « créer un dispositif » vous devez remplir plusieurs champs (9 étapes). Chacune de ces étapes est illustrée ci-après.


En règle générale, il faut mettre les url des documents cités pour en faciliter la consultation, ainsi que les liens vers CARMEN si les données y sont localisées.


Pour valider une étape et passer à l'étape suivante, il suffit de cliquer sur : **Suivant >**

Attention, certaines rubriques doivent impérativement être remplies pour passer à l'étape suivante. Elles sont identifiées avec une étoile rouge : *

En cas de difficulté, un système d'aide est accessible grâce à un simple clic sur l'icône 

FICHE POUR CREER UN DISPOSITIF SUR ATLAS DE PAYSAGES EXEMPLE DE L'ATLAS DU MAINE ET LOIRE





INVENTAIRE DES DISPOSITIFS DE COLLECTE DES DONNÉES NATURE ET PAYS
DES BASES ET DES ACTEURS ASSOCIÉS

Modification du dispositif de collecte (1/9)

Les champs suivis d'un astérisque rouge * sont obligatoires et doivent être renseignés pour pouvoir passer à l'étape suivante.

Caractéristiques générales :

Code :		927						
Nom complet * :	?	Atlas des paysages du Maine et Loire						
Nom usuel :	?							
Résumé/Objectifs * :	?	Document de référence partagé sur les paysages du département du Maine et Loire porté par la DIREN Pays de la Loire, la DDE						
Année de mise en place * :	?	2003						
Durée :	?	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> Inconnu Réseau pérenne Réseau temporaire </div>						
Etat d'activité * :	?	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> Toujours actif Terminé </div>						
Historique :	?	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;">Date</th> <th style="width: 40%;">Evènements</th> <th style="width: 40%;">Actions possibles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">Ajouter un évènement</td> </tr> </tbody> </table>	Date	Evènements	Actions possibles			Ajouter un évènement
Date	Evènements	Actions possibles						
		Ajouter un évènement						
Territoire(s) concerné(s) * :	?	Maine-et-Loire						
Type(s) d'espace concerné :	?	Non renseigné						
Langue(s) des données * :	?	Français						

Valider

Etape 1 : caractéristiques générales

Résumé : Document de référence partagé sur les paysages du département du Maine et Loire porté par la DIREN Pays de la Loire, la DDE et le Conseil Général du Maine et Loire

Le dispositif est pérenne et toujours actif car les Atlas de paysages doivent être mis à jour tous les 10 ans

** Cet item indique les travaux menés préalablement sur ce territoire et ce sujet. Par exemple ; un inventaire des paysages, des études préliminaires, ...
On indique la « filiation » du document*

* On peut distinguer ce que l'on met en 1/9, 6/9 et 8/9 de la façon suivante :

- En 1/9, la rubrique « historique » doit être remplie par les études, programmes réalisés avant le dispositif de collecte décrit (par exemple des études de paysages qui ont servi à l'élaboration de l'Atlas de paysages, ...)
- En 6/9, la rubrique « document(s) » doit être remplie par la ou les références méthodologiques pour ce type de dispositif de collecte.
- En 8/9, la rubrique « commentaires » doit être renseignée avec les travaux qui ont découlé du dispositif de collecte décrit. (Par exemple, une zone de développement de l'éolien ou un plan de paysage qui s'articule avec le découpage des unités paysagères de l'Atlas de paysages.)

En règle générale, l'idéal est de mettre les url de consultation des documents cités.

Modification du dispositif de collecte (2/9)

Gestion :

Ajouter un maître d'ouvrage ?

maître d'ouvrage	Date de début	Date de fin	Actions possibles
Direction régionale de l'environnement des Pays...		01/01/2003	M X
Direction Départementale de l'Equipement du...		01/01/2003	M X
Conseil Général du Maine et Loire		01/01/2003	M X

Ajouter un maître d'oeuvre ?

maître d'oeuvre	Date de début	Date de fin	Actions possibles
Agence Bosc & Pigot		01/01/2003	M X
Agence Vu d'Ici		01/01/2003	M X
Bruno Duquoc		01/01/2003	M X

Ajouter un producteur de données ?

producteur de données	Actions possibles
Agence Bosc & Pigot	X
Agence Vu d'Ici	X
Bruno Duquoc	X

Précision sur le(s) producteur(s) de données : ?

Ajouter un financeur ?

financeur	Actions possibles

l'organisme contact principal * ?

l'organisme contact principal	Actions possibles
Direction régionale de l'environnement des Pays de la Loire	X

Nom du contact principal * : ? Chef de service nature, sites et paysages

Prénom du contact principal * : Service Nature Site et Paysages

Téléphone du contact principal : ? 02 40 99 58 14

Email du contact principal : ? x@ecologie.gouv.fr

Fonction du contact principal * : ? Chef de service nature, sites et paysages

Service du contact principal : ? Sites, paysages, natures (SPN)

Valider

Etape 2 : porteurs du dispositif

Vous pouvez mettre autant de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre dans ces rubriques, il suffit de faire « ajouter ». Parfois l'acteur n'est pas encore rentré dans le dispositif il faut alors le créer et suivre les indications. Il en est de même pour le producteur de données pour le(s)quel(s) il est possible d'ajouter des informations complémentaires.

On peut préciser ici la qualification des maîtres d'œuvre, paysagistes, cartographes, architecte, urbaniste, ...

Cette rubrique permet de connaître l'interlocuteur qui a en charge le dispositif. Ces renseignements peuvent être nominatifs ou fonctionnels

Création d'un nouveau dispositif de collecte (3/9)

Stockage et restitution des données:

Mode de stockage utilisé * : ? Informatique non organisé

Auteur	Titre	Année	Titre Périod.	Volume/ Numéro	Pagination	Actions possibles
Agence Bosc et Pigot, Vu d'Ici, Bruno Duquoc	Atlas des paysages du Maine et Loire	2003			205	M X

Ajouter une publication

Précédent Suivant

Etape 3 : Le mode de stockage est ici le papier mais cela aurait pu être sous forme informatique organisée ou non

Nous vous encourageons fortement à mettre vos Atlas de paysages en ligne afin d'en permettre une consultation.

Les Atlas de paysage n'existant que sous format papier ont été numérisés et les fichiers vous ont été transmis pour qu'ils puissent être mis en ligne.

Création d'un nouveau dispositif de collecte (4/9)

Base de données alimentée :

Bases de données : [?]

Nom complet : [] Action []

[Ajouter une base de données]

Précédent [] Suivant []

Modification du dispositif de collecte (5/9)

Description technique :

Tableau de description * : [?]

Type de données	Groupe(s) taxonomique (s), espèce (s) / habitat (s) suivi(es) / services écologiques / socio-économie	Paramètre (s) observé(s) ou mesuré (s)	Résolution du (ou) paramètre (s)	Fréquence d'actualisation	Fréquence d'observation	Action
Atlas de paysages		Forme du...	Echelle d'analyse...	10 ans		[M] [X]

[Ajouter une description]

Nombre de points d'observation ou de mesure : [?] 0

Référentiel(s) milieux : [?] Non renseigné

Référentiel(s) taxonomique (s) : [?] Choisir le(s) référentiel(s) utilisé(s)

Géoréférencement : [?] Oui [v]

Référentiel(s) géographique (s) : [?] BD Ortho, Scan 100 IGN, Scan 25 IGN

Système(s) de projection : [?] NTF (Paris) / Lambert zone II - Lambert II étendu

Valider []

L'Etape 4 permet de renseigner si ce dispositif alimente une base de données. Dans ce cas, les données contenues dans ce dispositif alimentent une base de données des unités paysagères issues des Atlas de paysages publiés.

Nota : les contours des unités paysagères ont été géoréférencés par le LADYSS-CNRS

Etape 5 : Le tableau de description permet d'apporter des précisions sur les données, son actualisation les points observés... échelle de l'analyse de terrain, des cartes de restitution, de traitement des unités paysagères.

Le nombre de points et le référentiel taxonomique concernent essentiellement les données nature

Les données peuvent avoir été géoréférencées dans un SIG, il faut alors remplir les champs géoréférencement, le référentiel ainsi que le système de projection qui a été utilisé.

Etape 6 : La méthode de recueil de données

C'est la méthodologie de référence

Création d'un nouveau dispositif de collecte (6/9)

Qualité des données :

Méthodes(s) de recueil des données : [?] Observation directe, Interprétation de cartographies, Interprétation de représentations iconographiques et/ou textuelles

Plan(s) d'échantillonnage : [?] Non renseigné

Document(s) : [?] 1994: Y. Luginbühl
Méthode pour les Atlas de paysages, identification et qualification

Existence d'un système de validation ? : [?] oui [v]

Méthode de validation : [?] Comité de pilotage

Précédent [] Suivant []

Modification du dispositif de collecte (7/9)

↳ Accessibilité et Diffusion :

Conditions d'accès :	<input type="text" value="Libre"/>
Condition(s) d'utilisation :	<input type="text" value="Libre de droits"/>
Mode(s) de diffusion :	Papier, Support informatique
Modes(s) de tarification :	Non renseigné
URL de consultation des données : (si en ligne)	<input type="text"/>

Etape 7 : Chacun de ces champs dépend de la politique de l'organisme ayant en charge ces données ou bien du contrat qui a été passé entre le commanditaire et le réalisateur des données. Il est possible d'y avoir plusieurs modes de diffusion.

Il est important, lorsque la donnée est téléchargeable, de mettre l'URL

Création d'un nouveau dispositif de collecte (8/9)

↳ Commentaires :

Commentaires :

Etape 8 :

Vous pouvez préciser ici les travaux qui ont découlé de l'Atlas de paysages, par exemple un plan de paysage, un schéma éolien, une charte de PNR, ... pour identifier la filiation entre les documents.

Création d'un nouveau dispositif de collecte (9/9)

↳ Sauvegarde de votre dispositif :

Nous allons procéder à l'enregistrement de votre dispositif sur le serveur. Néanmoins vous pouvez toujours annuler la création de celui ci.

- [Vérifier ma saisie avant d'enregistrer mon dispositif](#)

↳ Modifier ... :

<input type="checkbox"/>	les Caractéristiques générales
<input type="checkbox"/>	la Gestion
<input type="checkbox"/>	le Stockage et la Restitution des données
<input type="checkbox"/>	la Base de données alimentée
<input type="checkbox"/>	la Description technique
<input type="checkbox"/>	la Qualité des données
<input type="checkbox"/>	l'Accessibilité et la Diffusion
<input type="checkbox"/>	les Commentaires

Etape 9 : Dernière étape de la création de l'inventaire : une fois validée le dispositif sera en mode brouillon. Des modifications seront encore possibles avant validation.

Exemple de fiche relative à un itinéraire photographique de l'Observatoire photographique du paysage

SINP
INVENTAIRE DES DISPOSITIFS DE COLLECTE DES DONNÉES NATURE ET PAYSAGE
DES BASES ET DES ACTEURS ASSOCIÉS

Modification du dispositif de collecte (1/9)

Les champs suivis d'un astérisque rouge * sont obligatoires et doivent être renseignés pour pouvoir passer à l'étape suivante.

Caractéristiques générales :

Code :	888						
Nom complet * :	Observatoire Photographique du Paysages du Parc N						
Nom usuel :	OPP PNR Pilat						
Résumé/Objectifs * :	L'OPP du PNR du Pilat a pour objectif de constituer un fond de série photographiques qui permettent d'analyser les mécanismes de						
Année de mise en place * :	1992						
Durée :	Inconnu Réseau pérenne Réseau temporaire						
Etat d'activité * :	Toujours actif Terminé						
Historique :	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Evènements</th> <th>Actions possibles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td>Ajouter un évènement</td> </tr> </tbody> </table>	Date	Evènements	Actions possibles			Ajouter un évènement
Date	Evènements	Actions possibles					
		Ajouter un évènement					
Territoire(s) concerné(s) * :	Loire						
Type(s) d'espace concerné :	Parc Naturel Régional (PNR)						
Langue(s) des données * :	Français						

Valider

Etape 1 : Caractéristiques générales

« Constituer un fonds de séries photographiques qui permettent d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que le rôle des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage »

Le réseau est **pérenne** puisque les photographies sont reconduites dans le temps à intervalles plus ou moins réguliers

* Cet item indique les travaux menés préalablement sur ce territoire et ce sujet. Par exemple ; un inventaire des paysages, des travaux photographiques anciens, ... On indique la « filiation » du document *

* On peut distinguer ce que l'on met en 1/9, 6/9 et 8/9 :

- En 1/9, la rubrique « historique » doit être remplie par les études, programmes réalisés avant le dispositif de collecte décrit (par exemple un inventaire
- En 6/9, la rubrique « document(s) » doit être remplie par la ou les références méthodologiques.
- En 8/9, la rubrique « commentaires » doit être les travaux qui ont découlé du dispositif de collecte décrit. (Par exemple, des catalogues d'exposition, des études ayant utilisé des séries photographiques, ...)

En règle générale, l'idéal est de mettre les url de consultation des documents cités.

Modification du dispositif de collecte (2/9)

Gestion :

Ajouter un maître d'ouvrage ?

maître d'ouvrage	Date de début	Date de fin	Actions possibles
Parc Naturel Régional du Pilat	01/01/1992		M X
Direction Régionale de l'Environnement de Rhône...	01/01/1992		M X

Ajouter un maître d'oeuvre ?

maître d'oeuvre	Date de début	Date de fin	Actions possibles
Sophie Ristelhueber	01/01/1992	31/12/2008	M X
Michel Fropier	01/01/1994		M X

Ajouter un producteur de données ?

producteur de données	Actions possibles
Sophie Ristelhueber	X
Michel Fropier	X

Précision sur le(s) producteur(s) de données :

Ajouter un financeur ?

financeur	Actions possibles
Parc Naturel Régional du Pilat	X

l'organisme contact principal *

l'organisme contact principal	Actions possibles
Parc Naturel Régional du Pilat	X

Nom du contact principal * :

Prénom du contact principal * :

Téléphone du contact principal :

Email du contact principal :

Fonction du contact principal * :

Service du contact principal :

Etape 2 : Vous pouvez mettre autant de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre dans ces rubriques, il suffit de faire ajouter. Parfois l'acteur n'est pas encore rentré dans le dispositif il faut alors le créer dans les acteurs. Il en est de même pour le producteur de données pour le(s)quel(s) il est possible d'ajouter des informations complémentaires.

L'organisme principal permet de connaître l'interlocuteur qui a en charge ce dispositif. Ces renseignements peuvent être nominatifs ou fonctionnels (par exemple, chargé de mission sites et paysage)

Modification du dispositif de collecte (3/9)

Stockage et restitution des données:

Mode de stockage utilisé * :

Principales Publications :	Auteur	Titre	Année	Titre Périod.	Volume/ Numéro	Pagination	Actions possibles
<input type="button" value="Ajouter une publication"/>							

Etape 3 : Ces données sont stockées sous forme papier (les épreuves photographiques) et numériques (les photos ont été scannées et entrées dans le SIDE). C'est le mode de stockage le plus élevé qui est renseigné.

On peut référencer les sites internet où l'on peut consulter les épreuves, ainsi que les publications sur l'itinéraire.

Modification du dispositif de collecte (4/9)

Base de données alimentée :

Bases de données :	<input type="text" value="Observatoire photographique national du paysage"/>	Action
		<input checked="" type="checkbox"/>
	<input type="button" value="Ajouter une base de données"/>	

Création d'un nouveau dispositif de collecte (5/9)

Description technique :

Type de données	Précision sur le type de donnée	Paramètre (s) observé (s) ou mesuré(s)	Résolution du (ou des) paramètre (s)	Fréquence d'actualisation	Fréquence d'observation	Action
Tableau de description * :	Paysages	Données de type...		tous les ans à...		<input type="button" value="M"/> <input type="button" value="X"/>
						<input type="button" value="Ajouter une description"/>
Nombre de points d'observation ou de mesure :	<input type="text" value="40"/>					
Référentiel(s) milieu :	<input type="button" value="Choisir le(s) référentiel(s) utilisé(s)"/>					
Référentiel(s) taxonomique (s) :	<input type="button" value="Choisir le(s) référentiel(s) utilisé(s)"/>					
Géoréférencement :	<input type="text" value="Oui"/>					
Référentiel(s) géographique (s) :	<input type="text" value="BD Ortho, Scan 25 IGN"/>					
Système(s) de projection :	<input type="text" value="NTF (Paris) / Lambert zone II - Lambert II étendu"/>					

Etape 4 : permet de renseigner si cette donnée alimente une base de données..

Etape 5 : Le tableau de description permet d'apporter des précisions sur la donnée, son actualisation....

On peut aussi mentionner en plus des points de vue initiaux les points de vue supplémentaires

Les référentiels milieu et taxonomique concernent essentiellement les données nature

Tous les itinéraires ont été géoréférencés selon ces référentiels et ce système de projection

Modification du dispositif de collecte (6/9)

Qualité des données :

Méthodes(s) de recueil des données :	<input type="button" value="Observation par point"/>
Plan(s) d'échantillonnage :	<input type="button" value="Non renseigné"/>
Document(s) :	<input type="text" value="Méthode de l'observatoire photographique du paysage; Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de"/>
Existence d'un système de validation ? :	<input type="text" value="oui"/>
Méthode de validation :	<input type="text"/>

Etape 6 : La qualité des données

On renseigne ici la méthode de référence.

*Itinéraires photographiques
Méthode de l'Observatoire photographique du paysage – 2008*

Il faut renseigner ici la façon dont les points de vues ont été sélectionnés. Par exemple, est ce qu'il existe un comité de pilotage qui a sélectionné les points de vues

Modification du dispositif de collecte (7/9)

↳ Accessibilité et Diffusion :

Conditions d'accès :	<input type="text" value="Libre"/>
Condition(s) d'utilisation :	<input type="text"/>
Mode(s) de diffusion :	Téléchargement
Modes(s) de tarification :	Gratuit
URL de consultation des données : (si en ligne)	<input type="text" value="http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de"/>

Adresse de consultation des points de vues sous CARMEN :

http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?map=OPP.map&service_idx=53W

Adresse de consultation des épreuves dans le SIDE :

http://83.145.86.115/cda/portal.aspx?INSTANCE=incipio&PORTAL_ID=medd_PO_D_ONPP_accueil.xml

Création d'un nouveau dispositif de collecte (8/9)

↳ Commentaires :

Commentaires :

Création d'un nouveau dispositif de collecte (9/9)

↳ Sauvegarde de votre dispositif :

Nous allons procéder à l'enregistrement de votre dispositif sur le serveur. Néanmoins vous pouvez toujours annuler la création de celui ci.

- [Vérifier ma saisie avant d'enregistrer mon dispositif](#)

↳ Modifier ... :

- les Caractéristiques générales
- la Gestion
- le Stockage et la Restitution des données
- la Base de données alimentée
- la Description technique
- la Qualité des données
- l'Accessibilité et la Diffusion
- les Commentaires

Etape 7 : Chacun de ces champs dépend du contrat qui a été passé entre le commanditaire et le photographe. Il est important, lorsque la donnée est téléchargeable, de mettre l'URL de consultation, ainsi que les liens avec les cartes sous CARMEN

L'ensemble des épreuves ont été numérisées pour être intégrées dans le Système d'information documentaire et en permettre la consultation.

Etape 8 : Cette dernière étape permet aux acteurs d'ajouter un commentaire sur la donnée

Cette partie est consacrée à la bibliographie des documents traitant de cet itinéraire, ainsi que les études qui ont utilisé les séries photographiques.

Etape 9 : Dernière étape de la création de l'inventaire : une fois validée le dispositif sera en mode brouillon. Des modifications seront encore possibles avant validation par l'administrateur secondaire et principal